

2020-30.01-02

Feuillet 193

Communauté de
Communes Avre Luce Noye

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**



**Nombre de membres
du Conseil Communautaire**

Titulaires : 67
Membres présents : 50
· dont suppléés : 3

Membres représentés : 7

Votants : 57

Date de la convocation
24 janvier 2020

Secrétaire de séance :
DESROUSSEAUX ERIC

L'An DEUX MILLE VINGT, le 30 janvier à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à Hangest en Santerre, sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE.

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames MARCEL, MAILLART, PREVOST, BLIN, SAINT-QUENTIN (suppléante de M. LECLABART), FLAMANT, WU, HALL, ROUX, PETIT, LEFEBVRE, NANSOT
Messieurs BARRE, DURAND, DESROUSSEAUX, COTTARD, DERLY, CAPELLE, BOUCHER, M. DELANAUD (suppléant de M. DOUCHET), VAN OOTEGHEM, HEBERT, DOVERGNE, SURHOMME, BEAUMONT, LEVASSEUR, LECONTE, CARON, TEN, DEPRET, DUTILLEUX, HENNEBERT, JUBERT, VAN GOETHEM, M. DARCIS (suppléant de M. BERTRAND Jacques), GORET, DAIGNY, HEYMAN, RICARD, MOURIER, FRANCOIS, LAMOTTE, GAUMONT, LOGEART, REMY, DRAGONNE, LEROY, PELTIEZ, SZYROKI, MAROTTE

● Disposaient d'un pouvoir :

Mme MARCEL de M. AUBRY, M. COTTARD de Mme MARSEILLE, M. SURHOMME de M. FRANCELE, M. BARRE de M. AMARA, M. CAPELLE de Mme ATTAGNANT, Mme MAILLART de M. PALLIER, Mme HALL de Mme BLONDEL

Absents :

Messieurs BERTRAND Gilbert, MONTAIGNE, BINET, POTTIER, VERMEIL, PICARD, BIECKENS, M. CLEMENT

● Excusé(s) :

Mesdames MARSEILLE, ATTAGNANT, BLONDEL
Messieurs FRANCELE, AMARA, PALLIER, VAN DE VELDE

OBJET : COMMISSION D'ATTRIBUTION – STRUCTURES MULTI-ACCUEIL – DESIGNATION DES MEMBRES

Rapport de Madame HALL Marie Gabrielle, Vice-Présidente Education Culture Loisirs Petite enfance,

Sur proposition de la Commission réunie le 22 janvier 2020,

Vu les modifications apportées aux règlements intérieurs des deux structures multi-accueils de la CCALN à savoir : Coquille de Noye à Ailly sur Noye et Les Pt'Hiboux à Moreuil, par délibération du Conseil communautaire en date du 30 janvier 2020,

Vu la détermination de la composition de la commission d'attribution des places dans les deux structures multi-accueils comme suit :

- 3 professionnels :

- Directeur de la structure multi-accueil Coquille de Noye
- Directeur de la structure multi-accueil les Pt'Hiboux
- Directeur-adjoint de la structure multi-accueil Coquille de Noye

- 6 élus :

- 5 élus désignés par le conseil communautaire en son sein
- Le vice-président chargé de la Petite Enfance

Après avoir recueilli les candidatures,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- A désigné en son sein, les cinq délégués communautaires qui siégeront à la Commission d'attribution des places dans les structures multi-accueil de la CCALN, à savoir : Mme PREVOST, M. FRANCOIS, M. DUTILLEUX, Mme MAILLART, M. DOVERGNE
- Autorise le Président et la Vice-Présidente Education Culture Loisirs Petite Enfance à signer les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré, le 30 janvier 2020
à HANGEST EN SANTERRE

Le Président,


Alain DOVERGNE



Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le.....

Affiché le 31/01/2020

31/01/2020